

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

QUATRIÈME VOLUME.

N° 5. — MAI 1870.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.

Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

M. le marquis d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.

Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.

Secrétaire-général : M. THIRION.

Secrétaire-général adjoint : M. BRUIET.

Secrétaires : MM COSSIN. — CAGNY.

Trésorier : M. PHILIBERT.

Trésorier adjoint : M. HARDRET.

Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.

Conservateur du matériel : M. DESHAIS PÈRE.

Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SENLIS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ. — A. LE GALLAIS & C^e, SUCCESSIONS

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

L'Exposition annuelle de la Société aura lieu à Pont-Ste-Maxence, les 11, 12 et 13 juin 1870.

COMITÉ CONSULTATIF.

<i>Section de Baron</i> : M. Daguet fils.	<i>Section de Morienval</i> : M. Pluche.
<i>Section de Béthisy</i> : M. Turlin.	<i>Section de Nanteuil</i> : M. Dubois fils.
<i>Section de Betz</i> : MM. Danré et Dubois.	<i>Section de Plailly</i> : M. Chantrier.
<i>Section de Chamblly</i> : M. Griffé.	<i>Section de Pont</i> : MM. Soualle. Laverge.
<i>Section de Chantilly</i> : MM. A. Péan. Charles(Louis)	<i>Section de Précy</i> : M. Parain.
<i>Section de Crépy</i> : MM. Bourgeois. Lefèvre-Ballédent.	<i>Section de Senlis</i> : MM. Tassin, Deslandes, Boursset, Barré, Cosson, Vinet.
<i>Section d'Ermenonville</i> : M. Thiénardfils.	

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.
Président d'honneur : M. le baron de Morell.

Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.
Président d'honneur : M. le comte de Lavaulx.

Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.
Président d'honneur : M. le vicomte Héricart de Thury.

Président : M. Roblin fils.
Vices-Présidents : MM. Triboulet et Dumont.

Secrétaire : M. Falschlunger.
Vice-Secrétaire : M. Lanc.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.
Président d'honneur : M. D. Marquis.

Président : M. Bourboin.
Vice-Président : M. Cadot.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.
Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre.
Thérouanne.

Secrétaire : M. Domart.
Vice-Secrétaire : M. le Sr des Frères.
Trésorier : M. Blary.

SECTION DE CRÉPY.
Présidents d'honneur : MM. Picard.
Dambry.

Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye.
Lefèvre-Ballédent.

Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M. Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION D'ERMENONVILLE.
Présidents d'honneur : M. le marquis de Girardin.

Alphée Bourdon de Watry.
Président : M. Martin.
Vice-Président : M. Gaillet.
Secrétaire : M. Gosset.
Trésorier : M. Vignerot.

SECTION DE MORIENVAL.
Présidents d'honneur : MM. Damainville
Robiche.

Président : M. Geoffroy.
Vice-Président : M. Coutard.
Secrétaire : M. Ladague.
Vice-Secrétaire : M. Carandas.
Trésorier : M. Lesage.

SECTION DE NANTEUIL.
Président d'honneur : M. Lemaire.
Président : M. Lamiche.
Vice-Président : Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PLAILLY.
Présidents d'honneur : MM. Corbin.
Sainte-Beuve

Président : M. Paulmier.
Vice-Président : M. le docteur Cadier.
Secrétaire : M. Lecoq-Dumesnil.
Trésorier : M. Carpentier.
Vice-Secrétaire : M. Révillon.

SECTION DE PONT.
Présidents d'honneur : MM. de Verneuil
Marin.

Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc.
Palmer.

Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Dutilloy.
Trésorier : M. Lambert.

SECTION DE PRÉCY.
Président d'honneur : M. Toupie.
Président : M. Gervais.

Vice-Président : M. Auchois.
Secrétaire : M. Quentier.
Trésorier : M. Quillet.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 8042

CB : 2074

SHAS



00000003074

Leçons de M. Du Breuil.

M. Du Breuil, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, chargé par le Ministre de l'Agriculture de l'enseignement de l'Arboriculture dans les départements, commencera son Cours à Senlis, le 1^{er} juin, à neuf heures du matin, dans une des salles de l'ancien évêché.

Les leçons seront continuées aux jours et heures indiqués ci-après :

Leçons théoriques à neuf heures du matin.

Le 1^{er} juin. — Considérations générales sur la culture des vergers et celle des jardins fruitiers. — Création d'un jardin fruitier. — Choix d'un emplacement. — Clôtures. — Distribution du terrain.

Le 2 juin. — Suite de la création du jardin fruitier. — Première préparation du sol. — Choix des espèces et variétés d'arbres. — Plantations.

Le 3 juin. — Principes généraux de la taille.

Le 4 juin. — Culture spéciale du poirier. — Choix des variétés. — Multiplication.

Le 6 juin. — Suite de la culture du poirier. — Taille de la charpente des arbres en espaliers.

Le 7 juin. — Suite du poirier. — Taille de la charpente des arbres en plein air.

Le 8 juin. — Suite du poirier. — Taille des rameaux à fruits.

Le 9 juin. — Culture spéciale du pommier. — Choix des variétés. Multiplication. — Taille. — Maladies et insectes nuisibles des arbres à fruits à pépins.

Le 10 juin. — Culture spéciale du pêcher. — Choix des variétés. Multiplication. — Taille de la charpente.

Le 11 juin. — Suite du pêcher. — Taille des rameaux à fruits.

Le 12 juin. — Culture spéciale du prunier, cerisier et abricotier. — Choix des variétés. — Multiplication. — Taille. — Maladies et insectes nuisibles des arbres à fruits à noyaux.

Le 13 juin. — Culture spéciale de la vigne destinée aux raisins de la table. — Choix des variétés. — Multiplication. — Plantation.

Le 14 juin. — Suite de la vigne. — Taille de la charpente et des sarments fructifères. — Maladies et insectes nuisibles.

Le 15 juin. — Soins d'entretien du jardin fruitier. — Culture du sol. — Engrais. — Abris contre les intempéries. — Récolte et conservation des fruits.

Le 16 juin. — Culture des arbres fruitiers dans les vergers. — Préparation du sol. — Choix des arbres. — Plantations. — Soins d'entretien. — Maladies.

Leçons pratiques à trois heures du soir, dans les jardins qui seront ultérieurement indiqués.

Le 7 juin. — Taille de la charpente des arbres fruitiers.

Le 9 juin. — Pincement et ébourgeonnement des arbres à fruits à pépins.

Le 12 juin. — Pincement et taille en vert des arbres à fruits à noyaux.

Le 14 juin. — Opérations d'été appliquées aux vignes en taille.

PROCÈS-VERBAUX.

Section centrale. — Senlis.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1870. — PRÉSIDENTE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Quatre nouveaux membres sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1^o Par M. Testard : *Haricots verts* ; — mention honorable.

2^o Par M. Deslandes : *Choux-fleurs* petit Salomon, *Carottes* courtes de Hollande et *Radis* roses à bout blanc ; — mention honorable.

3^o Par M. Dupuis d'Aumont : *Asperges* ; — mention honorable.

4^o Par M. Louis Charles (Section de Chantilly, *Bouquets* montés et *Corbeilles* de pensées ; — mention simple.

5° Par M. Magniez : un lot de *Pommes* reine des reinettes ; — remerciements.

6° Par M. Dubarle : 22 variétés de *Pensées* du jardin d'expériences ; — hors concours.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau :

1° Les Procès-verbaux des Sections pendant le mois d'avril, il extrait de celui de Crépy, les observations suivantes, en réponse aux articles insérés au résumé des publications ;

Le blanc des racines se rencontre plus souvent sur les arbres plantés dans les terrains humides ; l'alternance des arbres fruitiers à pépins et à noyaux n'est pas un spécifique contre cette maladie : MM. Dubarle, Thirion et autres font remarquer qu'il n'a jamais été dit que l'alternance fut un remède complet, mais un moyen d'atténuer le blanc des racines ; cette maladie plus fréquente dans les terrains secs se rencontre à peu près partout.

La Section recommande pour la destruction des mans, la chasse faites par les enfants et les volailles.

Le Secrétaire dit que l'huile de pétrole, par lui employée pour la destruction du kermès, ne lui a pas donné un résultat satisfaisant. Il dit aussi que l'application des cailloux en couverture au pied des arbres ne lui paraît pas être un simple abri qui entretienne l'humidité ; il y voit une action chimique sur le silex dont une partie est dissoute dans le sol et absorbée par les racines ; c'est pourquoi le sable et la grève mêlés à l'argile diluvienne de Normandie, en font les bons crûs, c'est pourquoi le blé des terres argilo-sicileuses est plus lourd dans les terrains crétacés mélangés de rognons de silex.

2° Une note de M. Billois, instituteur à Mareuil-sur-Ourcq, sur la *multiplication* de la vigne par chevelées (article inséré au Bulletin.)

3° Une lettre de M. Roblin, président de la Section de Betz, reproduite au procès-verbal de la séance d'Avril, et par laquelle il propose une médaille de vermeil pour être décernée à la fin de l'année au sociétaire qui aura rempli les conditions par lui indiquées. L'assemblée vote des remerciements.

4° Une lettre de M. Lecoq-Dumesnil, remerciant les sociétaires de la Section de Plailly, qui l'avaient nommé Secrétaire, fonctions qu'il

croit ne pouvoir remplir et demande qu'il soit procédé à son remplacement.

5° Une lettre de M. Maupas, grainier à Moru (Section de Pont), par laquelle il offre, pour le concours de juin, une médaille d'argent grand module à l'agriculteur ou horticulteur du département de l'Oise, qui présentera la plus belle collection de racines et plantes fourragères.

Au nom de son fils, une autre médaille d'argent grand module, à l'agriculteur ou horticulteur du département qui présentera le plus beau lot de légumes secs pouvant servir de nourriture à l'armée française en campagne. Des remerciements sont votés.

6° Une lettre de M. Fromentin, Émile, jardinier à Saint-Brice, demandant un diplôme de sociétaire. Le bureau profite de la circonstance pour annoncer que la gravure de la planche est commencée et que dès que le tirage pourra se faire, avis en sera donné aux sociétaires.

7° Une lettre de M. Bert, jardinier au château des Bouleaux, préconisant pour la destruction de l'*Altise* l'emploi du *Goudron gras* étalé sur un verre; lorsque la chaleur a liquéfié le goudron, il chasse avec une branche les insectes qui se collent après le goudron, en se posant sur le verre; l'opération, recommencée plusieurs fois, débarrasse les plantes et principalement les crucifères que ces destructeurs recherchent avec avidité.

M. Thirion, tout en reconnaissant l'efficacité du procédé, fait remarquer qu'il n'est pas nouveau et qu'il serait préférable d'employer le moyen proposé il y a quelques années à l'école de Grignon, où l'on procédait à la destruction de l'*Altise* en goudronnant une planche qui, placée à l'extrémité d'un manche était poussée devant eux par les ouvriers dans les plantations infestées de ces rongeurs.

8° Le rapport de M. Deshais père sur le jardin d'expérience.

9° Le programme de la troisième exposition d'horticulture du cercle horticole de Lille qui aura lieu dans l'Hôtel de la Préfecture du Nord les 25, 26, 27, 28 et 29 juin 1870.

10° Le programme de l'exposition de la Société d'Horticulture de Meaux, qui se fera à Lagny les 18, 19, 20, 21 et 22 septembre 1870.

11° Le prospectus de M. Brun instituteur à Soleilhas, près Castellane (Basses-Alpes), recommandant le *Maïs géant Caragua amélioré*, et le blé géant de Ste-Hélène.

12° Le catalogue de la bibliothèque horticole, agricole et forestière de la maison Rotschild.

13° Le catalogue de la librairie Agricole de la maison rustique.

14° Le prospectus de M. Dumesnil d'Étrépany; mastic pour greffer à froid. L'échantillon joint au prospectus, sera essayé dans le jardin de la société.

15° L'ouvrage de M. de la Blanchère, *Oiseaux utiles et nuisibles*, publié par la maison Rothschild, 13, rue St-André-des-Arts, M. Thirion accepte d'en faire le rapport.

M. de Maricourt donne lecture d'un article d'un journal d'Agriculture, ainsi conçu :

« On a souvent parlé du moyen de se faire trois mille livres de rente avec des lapins. Sans examiner sur quel raisonnement se basaient les auteurs de ces assertions, nous dirons qu'un cultivateur des environs de Tomblaine vient de découvrir le moyen de faire grande et rapide fortune, non pas avec les peaux de lapins ou les gibelottes, mais bien avec le crottin du lapin. Voici la chose :

« Nous avons parlé de radis noirs de 5 à 6 kilogr. obtenus en plein champ par M. Martin. Ayant eu occasion de revoir un radis de 7 kil., nous avons demandé le secret de la fermière. Il nous a été répondu que madame Martin recueillait soigneusement les crotins de lapin et qu'au moment de la semaille des radis, elle pratiquait une ouverture dans la petite boule d'engrais avec une tête d'épingle et introduisait la graine dans ce trou, puis plantait à 2 ou 3 centimètres de profondeur; la réussite est, dit-elle, infaillible.

« D'autres cultivateurs des environs, témoins de cette conférence féminine se sont dit : Ce qui est bon pour le radis, doit être bon pour le colza, plante de la même famille, et aussi pour la betterave si exigeante dans les premiers moments de la végétation.

« Des expériences vont être faites sur une grande échelle pour la betterave et le colza, dans les grandes fermes de Tomblaine. Une autre femme fut rencontrée sur le chemin de Saulxure, ramassant des

crottins de mouton. Que faites vous, lui demanda un passant, agriculteur du voisinage? Je ramasse des crottins pour semer des raves. Comment? Oui, je mets la graine dans ce petit bonbon noir, et j'obtiens des raves grosses comme ma tête. La preuve de ce dire ne se fit pas attendre; le cultivateur put se convaincre qu'il n'avait pas été trompé; aussi se promit-il de faire un essai sur un champ de betteraves de 20 ares. Voilà 20 ans que les fabricants d'engrais liquides prêchent le pralinage des grains sans pouvoir se flatter d'avoir résolu la question, espérons que le pralinage au crottin de lapin et de mouton aura plein succès.

« Pour notre compte quoique il y ait en apparence quelque peu de puerilité à traiter un semblable sujet, nous sommes convaincus qu'il y a là le germe d'une innovation aussi riche en bons résultats qu'elle est simple en pratique.

Quelques sociétaires font observer que cet article, malgré sa forme plaisante, renferme un principe de culture très-sérieux, qui a du reste amené les cultivateurs à faire le pralinage de leurs graines, ce qui donne aux jeunes plantes dès leur première végétation une vigueur qui leur permet de lutter avec plus de succès contre les intempéries et les accidents de toute nature.

M. de Maricourt approuve les explications données par M. Duchartre à la Société impériale dans sa séance du 10 février relativement à la transmission de l'altération de la chlorophyle dans les tissus vivants et promet pour le bulletin un article spécial sur les phénomènes de la végétation.

M. Pigeaux fait remarquer que la maladie de la panachure se transmet moins facilement de la greffe au sujet que du sujet à la greffe.

M. Bruet dépose sur le bureau les bulletins des Sociétés correspondantes reçus pendant le mois d'avril, il en extrait les articles insérés sous le titre : *Résumé des publications.*

M. le Secrétaire général donne communication des décisions suivantes prises par le conseil d'administration dans la séance du 26 avril.

1° Une démarche sera faite par M. le Président de la Société, et les

présidents des sections seront invités à faire semblable démarche auprès de qui de droit, pour signaler l'inobservation de l'arrêté de M. le Préfet de l'Oise, en ce qui concerne l'échenillage.

2° Approbation du traité avec l'imprimeur du bulletin, sur les bases déterminées au procès verbal du Conseil d'administration.

3° Adoption définitive du modèle de gravure de la planche des diplômes.

4° Approbation des décisions prises par la section de Plailly, qui fixe ses séances au 1^{er} lundi de chaque mois, et nomme pour Présidents d'honneur : MM. Corbin, conseiller général et Ste-Beuve, maire de plailly.

5° L'exposition générale de la Société, et la distribution des récompenses devant se faire à Pont-Ste-Maxence, le 2^e dimanche de juin, les réunions mensuelles de Baron, et de Nanteuil sont ajournées au lundi 12 juin et celle de Betz au mardi 13, afin de permettre aux sociétaires de ces sections de prendre part à l'exposition.

Quatre nouveaux membres sont présentés.

La séance est levée à 4 heures.

Membres admis dans la Séance du 1^{er} mai :

MM. Haquin (Joseph-Hubert), régisseur à St-Vincent, Senlis.

Pancaldi, constructeur de calorifères à Senlis.

Méjasson, serrurier à Senlis.

Robert-Poupart (Henri), tapissier à Senlis.

Section de Plailly.

SEANCE D'INAUGURATION DU 6 AVRIL 1870. — PRESIDENCE DE M. THIRION
SECRETARE GÉNÉRAL.

Le mercredi 6 avril 1870, M. Thirion, secrétaire général de la Société, accompagné de MM. Philibert, trésorier central, Deshais,

père conservateur, Leduc, et Dubarle, jardinier-professeur, s'est rendu à Plailly pour y installer une section nouvelle conformément au texte de l'article 10 du règlement.

A deux heures et demie M. le président monte au fauteuil et déclare la séance ouverte, puis aussitôt après il prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Vous connaissez tous notre honorable président, M. Vatin, tout l'arrondissement de Senlis a depuis longtemps appris à rendre hommage à son activité et à son dévouement ; je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec regret qu'il se voit contraint, par l'âge et par l'état de sa santé, de ne pas participer à des cérémonies du genre de celle qui nous rassemble aujourd'hui, quand l'éloignement du lieu de la réunion cause un déplacement un peu long. C'est à sa confiance que je dois l'honneur de présider à sa place à l'inauguration de la section de Plailly, heureux si je puis, non pas le remplacer, mais le suppléer à grande peine en essayant de marcher sur ses traces.

« Il m'a semblé qu'en ces circonstances il était deux explications principales que vous attendiez du Bureau central de la Société, et que j'aurai assez exactement rempli le but de notre réunion si je vous ai dit : pourquoi nous avons fondé dans l'arrondissement une Société d'horticulture, et pourquoi nous venions aujourd'hui vous convier à la fondation d'une section de cette Société, ayant pour centre Plailly, et alliant en un seul faisceau, les communes de Mortefontaine, St-Witz, Survilliers, la Chapelle-en-Serval et Orry-la-Ville.

« Pourquoi nous avons fondé une Société d'horticulture, il est à peine besoin de le dire, et il me semble que chacun de vous n'aurait qu'à s'interroger lui même pour obtenir la réponse ; il faudrait n'avoir jamais habité la campagne pour ne pas apprécier cette science aimable et utile à la fois du jardinage à laquelle on peut tout demander, et les plus charmantes distractions et les jouissances gastronomiques les plus vives. D'ailleurs, sans entrer dans une trop longue argumentation, je me contenterai de vous montrer la liste de nos Sociétaires et neuf cents adhésions recueillies dans un arrondissement aussi peu peuplé que le nôtre, depuis trois ans seulement que la société existe, vous

répondront mieux et plus clairement que tous les raisonnements du monde ne sauraient le faire.

« En effet la véritable force est dans l'association, et si instruit que puisse-être particulièrement chacun de nous, notre réunion met à sa disposition une somme de savoir encore plus considérable, complétée de toutes les observations et de toutes les expériences faites sur différents points de l'arrondissement et consignées dans notre bulletin. Si l'on voulait se reporter, par la pensée, à l'époque lointaine des premiers efforts de la civilisation, on trouverait parmi les traditions que nous à léguée l'imagination des premiers habitants de la Grèce, plus d'une analogie avec les moyens que nous employons pour nous instruire, et je pourrais vous citer pour exemple l'origine des sciences humaines, que l'on peut considérer comme la plus complète dans les études, et la plus utile dans ses résultats, la médecine. Les Grecs, qui mélaient à tout une sorte de poésie matérialiste, et qui aimaient pour ainsi dire à individualiser toutes choses, l'amour, la beauté, la science, le courage, avaient élevé au dieu de la médecine, Esculape, des temples dont les plus célèbres étaient dans l'île de Cos ; les malades venaient là consulter les prêtres du dieu, puis, quand ils étaient guéris, ils revenaient faire ce que nous appellerions aujourd'hui un pèlerinage, et inscrivaient, ou faisaient inscrire, sur les murailles du temple le mal dont-ils avaient souffert et le remède qui les avait soulagés. Ce fut là le premier livre de médecine.

« Eh bien ! n'est-ce pas à peu près ce que nous faisons pour l'horticulture, science bien difficile aussi parce qu'elle touche à tous les secrets de la nature, encore bien peu connue puis qu'il y a si peu de temps que l'on s'en occupe sérieusement. Les pages de notre bulletin sont les murailles où chacun de nous vient inscrire les difficultés qu'il a éprouvées et les moyens qu'il a employés pour les surmonter ; elles sont bien fragiles en comparaison de celles du temple d'Esculape ; mais grâce au progrès des connaissances humaines elles peuvent se multiplier à un nombre infini d'exemplaires, et longtemps après que les monuments de marbre ne seront plus que débris et poussière le livre pourra transmettre encore à nos arrière neveux le souvenir de nos travaux et le résumé de notre expérience.

« Maintenant, Messieurs, pourquoi tant de sections, et notamment

pourquoi une section à Plailly ? Un agronome célèbre, Jacques Bujault disait, il y a une quarantaine d'années, que *l'agriculture était une sécanse de localité* ; n'en pourrait-on pas, avec encore plus de raison, faire autant de l'horticulture ? Non pas que partout, sous tous les climats et dans tous les sols, la végétation ne suive invariablement les lois immuables que la nature lui a imposée ; mais en ce sens que d'un pays à l'autre, d'un département à l'autre, et même d'un village à l'autre, le sol, le climat et l'exposition imposent au cultivateur un choix parmi les nombreuses variétés que le progrès de l'horticulture a mises à sa disposition, et même parmi les mille façons aujourd'hui connues de semer, de planter, de tailler, de récolter la même variété. Avant la fondation de cette Société d'horticulture, ceux d'entre nous qui faisaient partie de celle de Paris, voyaient déjà tous les jours recommander ces procédés applicables sous le climat du département de la Seine, et qui ne pouvaient donner que des résultats incertains à Senlis, séparé par une simple distance de quarante kilomètres. Depuis que nous avons commencé cet enseignement nomade que M. Dubarle poursuit avec tant de dévouement, et nous pouvons le dire, avec tant de succès, nous avons vu que d'un bout à l'autre de notre arrondissement les mêmes différences se faisaient encore remarquer ; de là la pensée d'établir des sections, centre de renseignements locaux et spéciaux destinés à venir se grouper tous dans notre bulletin ; puis enfin ce que nous pourrions appeler assez ambitieusement peut-être, le couronnement de notre édifice, la multiplication indéfinie de ces sources d'instruction par un règlement nouveau qui nous permet d'établir une section dans toute commune ou fraction de commune, où trente membres au moins de la Société manifestent l'intention de se réunir. Voilà comment, et pourquoi, nous avons perfectionné cette institution, qu'en naissant notre Société avait trouvée organisée autour d'elle, surs qu'ayant trouvé une voie féconde nous ne pouvions que gagner à y précéder intrépidement ceux même qui nous l'avaient fait connaître.

« Telles sont, Messieurs, les bases de notre Société ; elles sont solides parce qu'elles sont libérales, ayant pour but de faire participer le plus possible tous les sociétaires, non-seulement à l'enseignement, mais aussi à l'administration de la Société. Ce sont elles qui nous ont permis,

en trois ans de temps, de grouper autour de nous le chiffre important de 900 adhérents. Et, songez y bien, le mot *important* n'est pas une exagération ; c'est déjà beaucoup pour un petit arrondissement comme le notre, où la population est non-seulement peu considérable, mais encore très-disséminée ; c'est énorme en réalité, si vous voulez bien songer que, en moyenne, une et quelquefois plusieurs sociétés semblables existent dans chacun des 300 arrondissements qui divisent la France, si bien que, par la plus simple opération de l'arithmétique, vous pouvez vous convaincre que près de 300 mille amateurs ou jardiniers français s'occupent ardemment du progrès de l'horticulture, et y consacrent annuellement tout près de trois millions !

« Aussi nous pouvons dire, avec une légitime fierté, que l'œuvre que nous poursuivons en commun ne manquera pas d'une certaine grandeur et dans son but et dans ses résultats. Au point de vue moral, l'horticulture est l'occupation la plus agréable et la plus utile à la fois ; au point de vue commercial, presque seule avec la viticulture elle a donné de bons résultats à la France depuis les traités de commerce, ainsi que le prouvent les tableaux de douane évoqués à propos de la grande discussion économique ouverte dans ses derniers temps ; au point de vue social, elle est la mère et l'école de cette petite culture, qui petit à petit s'empare de tout le sol cultivable, et à laquelle, grâce au morcellement et à la division des héritages inscrits dans nos lois, l'avenir cultural appartient ; elle fait aimer le séjour des champs à l'ouvrier, en lui rendant la vie plus facile et moins coûteuse, et lui fait prendre des habitudes de bien-être, lui crée des besoins nouveaux que le travail intelligent peut seul le mettre à même de satisfaire. Il y a, Messieurs, quelque gloire à se dire que l'on participe, dans une aussi faible mesure que ce soit, à ce mouvement général, à cet élan du pays vers la perfection, à savoir que l'on est un de ses trois cents mille pionniers qui travaillent courageusement à améliorer, à embellir les destinées futures de la patrie, et que les dix francs de notre cotisation sont l'appoint de ces trois millions que les Français consacrent généralement tous les ans aux progrès de l'horticulture. »

Après ce discours terminé, au milieu des applaudissements de l'assistance. M. le Président donne la parole à M. le trésorier-central, qui

procède à la lecture du règlement de la Société en l'accompagnant des explications nécessaires. Puis en application de ce règlement, il invite les personnes présentes à manifester par un vote l'intention de fonder à Plailly, une section composée des habitants des communes de Plailly, Mortefontaine, Surveilliers, St-Witz, la Chappelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville.

Cette proposition ayant été adoptée par une acclamation unanime, M. le président annonce qu'il va être ouvert un scrutin pour la nomination du Bureau de la section ; mais que préalablement toutes les personnes présentes qui auraient l'intention d'y participer peuvent se faire inscrire sur la liste de la section.

Douze adhésions nouvelles sont ainsi recueillies, qui portent à 36 le nombre des membres de la section ; il est ouvert un scrutin qui donne les résultats suivants :

Président, M. Paulmier, par 22 voix ;

Vice-Président, M. le docteur Cadier, par 18 voix ;

Secrétaire, M. Lecoq-Dumesnil, par 20 voix ;

Trésorier, M. Carpentier, par 20 voix ;

Vice-Secrétaire, M. Révillon, par 24 voix ;

Délégué, M. Chantrier, par 21 voix.

MM. Hamel et Delamare ont en outre obtenu chacun 2 voix comme vice-présidents. MM. Révillon et Carpentier 4 voix chacun comme secrétaires. MM. Delamare et Boucher 1 aussi comme trésoriers et M. Delamare 1 comme vice-secrétaire.

Immédiatement après un vote unanime propose comme présidents d'honneur :

MM. CORBIN, membre du Conseil général ;

SAINTE-BEUVE, maire de Plailly ;

dont la nomination, en exécution du règlement, sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

M. le président proclame ces résultats, et, au nom du bureau central de la Société installe les membres du bureau de la Section.

En l'absence du président titulaire, M. Sainte-Beuve est invité, par les assistants à prendre place au fauteuil ; en quelque mots bien sentis, il remercie ses collègues de l'honneur qui lui ont fait, s'excusant par avance de ce que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas

d'assister avec régularité à leurs réunions, mais les assurant de la sympathie et de la bonne volonté qu'ils trouveront toujours en lui. M. le docteur Cadier, vice-président titulaire, promet au nom de ses collègues du bureau le dévouement le plus complet au progrès de l'horticulture et aux succès de la Société.

La Section consultée décide que, sauf l'approbation nécessaire du Conseil d'administration, elle choisit le premier lundi de chaque mois et l'heure de deux heures pour la tenue de ses séances ; puis elle procède à la nomination, par acclamation, de la commission permanente qui se trouve ainsi composée des membres suivants :

MM. Berson, Denevre, Elie Mauroy, Julien Hubert, Girard, Delaunay (Félix), Maillard, Basse, Brimeur et Mauroy aîné.

Enfin la séance est levée à 4 heures et la section se rend en masse dans les jardins de M. Paulmier, son président, où M. Dubarle donne une leçon d'horticulture.

Section de Baron.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. BOLAND.

La Séance est ouverte à neuf heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Quintin : *légumes*, pommes de terre et asperges ; *oranges*, bouquet monté, *Camélias*, — mention très-honorable.

2° Par M. Cosson : 10 variétés de beaux *légumes* ; — mention honorable.

3° Par M. Desmoulins : 18 variétés de *Pelargoniums* zonales, bouquet monté, *pommes* et *poires* ; — mention honorable.

Le procès-verbal du 13 février dit que M. Desmoulins a obtenu une mention honorable. C'est *mention très-honorable* qu'il faut lire.

Section de Betz et de Thury.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. DUMONT.

La séance est ouverte à deux heures — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Cagnon de Mareuil, six variétés de *légumes*; — mention très-honorable.

2° Par M. Lallier, Julien, 2 variétés de *légumes*; — mention simple.

3° Par M. Desjardins Aimé, 3 variétés de *légumes*; — mention simple.

M. Roblin propose une médaille de vermeil grand module, pour récompenser le sociétaire de la section qui réunira le plus de points dans les conditions suivantes :

Un concours de tous les membres formant la section aura lieu, au mois de décembre prochain; ce concours sera jugé par une Commission spéciale qui ne statuera que sur des produits, formant l'alimentation d'hiver, et dont détails ci-dessous.

Savoir :

Cardons.	Céleri à Côte.
Betteraves rouges à salade.	Salsifis blancs ou noirs.
Navets rouges, plats.	Persil.
D° noirs longs.	Champignons.
Panais ronds.	Oseilles.
Poireaux gros de Rouen, ou autres.	Oignons jaunes des Vertus ou autres.
Epinards hauts à feuilles larges.	Laitues et romaines d'hiver.
Choux de Bruxelles.	Maches à feuilles larges.
Choux-fleur, demi-dur.	Raiponce.
D° d°, Lenormand.	Pissenlit.
Céleri rave, monstrueux.	Cerfeuil.

Pommes de terres, dans un are de terrain ou à peu près, bonnes à manger, venues dans de bonnes conditions; on verrait le rapport dans le plus petit jardin donné, on ferait l'équivalent sur les plus grands, et on statuerait à grandeur égale sur les plus beaux produits et la quantité.

Les membres dont les produits seraient prêts à vérifier, en donneront connaissance à la Commission à une des séances de la section, et les membres de ladite Commission se transporteront sur place et prendront des notes sérieuses sur chaque produit; il ne sera pas nécessaire que ces produits soient apportés en assemblée de section; la Commission sera omnipotente et juge un dernier ressort. La Commission rendra compte des points de chacun à la réunion de décembre, et le lauréat sera proclamé immédiatement.

M. Billois, instituteur à Mareuil, dépose sur le bureau une note sur la multiplication de la vigne par chevelées.

Une demande d'admission est présentée.

Section de Précy-sur-Oise

SÉANCE DU 14 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. QUILLET.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Bienfait Liaisin, 6 variétés de *Géraniums*, *carottes* de 1869, conservées sous un pailli de feuilles, *carottes* nouvelles et *radis* obtenus en 26 jours; — mention très-honorable.

2° Par M. Potdevin un *Aloysia* trapésoïde, un *Ficus indica* et un *Mathiola annua* ou giroflée quarantaine; — mention très-honorable.

Membre admis dans la séance du 14 avril 1870 :

M. COURTOIS, Henri, jardinier chez M. Moutier, à Villers-sous-saint-Leu.

Section de Crépy.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. BOURGEOIS.

La Séance est ouverte à deux heures et demie.

Les procès-verbaux des séances de février et de mars sont lus et adoptés.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Courson, une botte d'asperges, deux autres variétés de *légumes*, *poires* et *pommes*; — mention honorable.

2° Par M. Potier fils, un *rhododendrum* en fleurs, un *Dendrobium* et un pot de *fraises princesses*; — mention très-honorable.

3° Par M. Bérard; — *carottes* de Crécy et une collection de *pensées*; — mention simple.

La section renonce à la leçon de midi.

La lecture du résumé des publications donne lieu à plusieurs observations qui seront transmises à la section centrale (1).

(1) Voir le procès-verbal de la section centrale.

Section de Morienval.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. GEFFROY.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Pézier, jardinier à Gilocourt, dépose sur le bureau :

4 variétés de légumes, un *Cactus* ou *Cereus* flagelliformis, des boutures d'*anthesis* et de *geraniums* ; — mention simple.

La séance est levée à 3 heures.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M. LESSIEUX.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Legrand, laitues, carottes courtes, un *arum* ; — mention honorable.

2° Par M. Jourdain fils, laitues, asperges, 9 variétés de cynéraires ; — mention très-honorable.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1870. — PRÉSIDENTE DE M.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Bert ; pommes de terre nouvelles, haricots en fleurs et 7 autres variétés de légumes récoltés sous châssis ; — mention très-honorable.

2° Par M. Courcy, 4 variétés de laitues et autant de variétés de raves et radis ; — mention très-honorable.

3° Par M. Louis Charles, 3 bouquets montés ; — mention très-honorable.

M. Bert dépose sur le bureau une lettre pour la section centrale sur la destruction de l'altise.

RÉSUMÉ

Des publications reçues pendant le mois de mai

Destruction des hannetons. — Le Bulletin de la Société des *Agriculteurs de France* annonce que la Commission du Concours de la destruction des hannetons est composée de MM. J. A. Barral, Boitel, Chertemps, Duchartre, le marquis de Ginestous, Guérin-Méneville, Hardy fils et Pluchet. Elle s'est réunie une première fois le mercredi 6 avril pour recevoir communication des divers documents déjà transmis. Elle a décidé que les expériences à faire auraient lieu à Trappes (Seine-et-Oise), chez M. Pluchet, et à Rouvray (Seine-et-Marne), chez M. Chertemps. Les concurrents devront donc envoyer à ces deux membres de la Commission, soit l'indication de leurs procédés, soit les ingrédients préparés par eux, avec les instructions nécessaires pour s'en servir, s'ils ne jugent préférable de venir opérer eux-mêmes.

M. Ansiaume, préoccupé également de la destruction des *vers blancs*, publie dans le *Journal d'Agriculture pratique* l'article suivant :

Sachant combien il est difficile de noyer un hanneton, j'ai été frappé d'un article publié par le *Pays de Caux*, annonçant que ceux que la mer apportait de Saint-Valery étaient presque tous morts.

D'un autre côté, le même journal a plusieurs fois constaté que l'embouchure des vallées aboutissant à la mer, c'est-à-dire les parties exposées à recevoir le poudrin, dont les molécules sont quelquefois portées à d'assez grandes distances par les vents, étaient presque toujours exemptes de la présence de ces animaux, pendant que les plaines situées au-dessus des hautes falaises, moins accessibles aux émanations salines, en étaient infestées.

Ceci m'a conduit à penser que les propriétés du sel pouvaient bien n'être pas étrangères à ces phénomènes; en conséquence, je me suis livré à diverses expériences, non pas sur des hannetons, mais sur des mans; ce qui, je crois, vaut mieux, puisque avec leurs habitudes sédentaires ils sont bien plus faciles à saisir, et voici les résultats obtenus, ainsi que la manière dont j'ai opéré.

J'ai mis des mans dans de l'eau faiblement salée: ils étaient morts au bout de *cinq jours*. J'ai renouvelé mon expérience en doublant la dose de sel; même résultat au bout de *deux jours*. Puis, pour m'assurer qu'un résultat aussi prompt était bien dû à la présence du sel, j'ai mis d'autres mans dans de l'eau fraîche. Après trois mois et demi d'immersion, ils se portaient encore à merveille, et ne sont morts que parce que je me suis laissé surprendre par les dernières gelées.

Ensuite, ayant pris des pots à fleurs de 0m. 15 de profondeur, je les ai remplis de terre jusqu'à 0m.05 du bord ; puis j'ai ajouté une petite couche de sel (dans la proportion de 300 kilogr. à l'hectare), recouverte d'une légère couche de terre ; j'ai placé mes mans *au-dessus*, et fini d'emplir mes pots, que j'ai enfouis dans le sol, afin de mettre les mans dans les mêmes conditions que s'ils eussent été en pleine terre.

Le résultat que je me proposais a été parfaitement atteint, car les mans ont préféré se *laisser geler*, plutôt que d'essayer de percer la couche de sel ; cependant ils ont eu tout le temps nécessaire pour se mettre à l'abri, puisque j'avais opéré vers le 20 octobre.

Une contre épreuve m'ayant paru nécessaire, j'ai interverti l'ordre dans lequel j'avais opéré précédemment. J'ai mis des mans dans le fond de mes pots, c'est-à-dire *au-dessous* de la couche de sel, cette fois, afin de m'assurer s'ils oseraient venir au printemps manger les fraisiers que j'avais plantés par dessus.

Mais le résultat, plus prompt que je ne l'avais espéré, s'est produit d'une autre manière que celle prévue : car les pluies du mois de décembre ayant été très-abondantes, le sel s'est trouvé suffisamment délayé pour aller tuer mes mans dans le fond des pots.

Je sais bien que si les mans eussent été en pleine terre, ils se fussent mis à l'abri en s'enfonçant de plus en plus ; néanmoins le fait en se produisant dans d'autres conditions, n'en affirme pas moins une fois de plus les effets morbides du sel sur les vers blancs, qui ne paraissent pas pouvoir résister à son contact, quelle que soit la manière dont ils sont touchés, puisque, de tous ceux sur lesquels j'ai opéré, pas un n'a survécu.

D'un autre, côté si, comme tout tend à le démontrer dans ce qui précède, la répugnance qu'éprouve le man pour le sel est telle qu'il préfère courir la chance d'une mort à peu près certaine, plutôt que de se décider à traverser une couche saline, si légère qu'elle soit, on en peut conclure qu'il n'osera pas davantage la traverser au printemps pour venir chercher sa nourriture, et c'est là l'essentiel ; de sorte qu'il suffira que le sel ait pénétré de quelques centimètres en terre pour mettre les racines des plantes à l'abri des ravages de cet insecte.

Je me propose de renouveler l'expérience des fraisiers ; mais comme elle ne peut être complète que dans quelques mois, j'ai cru devoir ne pas attendre jusque-là pour vous communiquer mes essais, car le temps presse, puisque, pour bien opérer, on devra profiter des pluies du printemps, pour dissoudre le sel, et le faire pénétrer au-dessous des racines des céréales ordinaires.

Il est vrai que l'on pourrait procéder par arrosage ; mais ce mode

étant coûteux, il vaudrait mieux le réserver pour les cas pressants et pour les racines pivotantes. On devra surtout éviter de semer le sel en sillons, parce que telle quantité, bienfaisante quand elle est répartie également, peut devenir nuisible étant trop concentrée. En conséquence on ne devra semer dans les nouveaux labours qu'après le dernier hersage, et sur les blés d'hiver, après un coup de rouleau.

J'ai parlé plus haut de 300 kilogr. à l'hectare; ce serait, suivant moi, la quantité que l'on pourrait employer sans inconvénient dans les terres de consistance moyenne; toutefois, comme je ne veux encourir aucune responsabilité, même morale, je laisse à de plus compétents le soin de déterminer la dose convenable à chaque nature de sol, et celui de décider s'il ne serait pas utile de fractionner la quantité à employer, en plusieurs semailles successives, afin de ne pas agir trop fortement sur les racines d'un seul coup.

« M. Dubarle, appuyé par quelques sociétaires qui, comme lui, ont
« essayé l'emploi du sel, sans contester les résultats entrevus par
« M. Ansiaume, recommande de se servir de cette arme avec la
« plus grande précaution, la terre sur laquelle il avait opéré
« l'année dernière ayant été frappée de stérilité (1). »

NOTES ET MÉMOIRES

Leçons d'Apiculture.

M. Chapron, pour se conformer au désir exprimé par un certain nombre de sociétaires qui l'ont prié d'assimiler ses leçons à celles d'horticulture, a modifié ainsi son itinéraire :

MAI

A Crépy, le 15, à 4 h.

A Morienvil, le 16, à 4 h. 1/2.

A Béthisy, le 19, après la séance d'horticulture.

A Bonneuil, le 26, à 6 h. du soir.

A Trumilly, le 29, à 5 1/2.

(1) La suite du résumé des correspondances du mois paraîtra dans le prochain bulletin.

JUIN

A Crépy, le jour de la séance d'horticulture.

A Bonneuil, le 6, à 5 h. du soir

A Morienval, le lundi 20 à 4 h. 1/2 id.

A Béthisy, le jeudi 16 à 4 h. 1/2.

A Trumilly, le 12, à 5 h. 1/2.

Errata : page 78, 2^e paragraphe, lisez : *faisons le miel* et non pesons.

Page 79, 2^e paragraphe, lisez : *les cires grasses*, au lieu de les cires grises.

Culture de la Claytone (de Cuba.)

Par M. Liaisin-Bienfait.

Cette plante peu cultivée généralement, est cependant, de beaucoup préférable à l'épinard par le goût, au trétagne par la tendreté et à la morelle comme hygiène.

Pour moi, sa culture se réduit à ceci :

Semer fin d'avril en pépinière, en terre légère substantielle, repiquer sous châssis à froid en octobre à 0 m. 05 cent. en ligne droite en tous sens, de manière que deux mois plus tard, en éclaircissant de moitié, les plantes se trouvent à 0 m. 10 cent. de distance et d'intervalle en quinconce.

Quelques jours après commence une succession de récolte de feuilles qui fournira jusqu'en mai-juin pour la cuisine un mets aussi délicieux que délicat.

La culture d'été ne m'a pas donné de résultats aussi satisfaisants, comme l'épinard, la claytone tend toujours à faire graine, elle supporte 5 degrés de froid.

LIAISIN-BIENFAIT.

TABLE

Leçons de M. Du Breuil	81
Section centrale. — Senlis. — Séance du 1 ^{er} mai 1870 . . .	82
Section de Plailly. — Séance d'inauguration du 6 avril . . .	87
Section de Baron. — Séance du 10 avril	93
Section de Betz et de Thury. — Séance du 11 avril	93
Section de Précy. — Séance du 14 avril	94
Section de Crépy. — Séance du 20 avril.	94
Section de Morienval. — Séance du 19 avril	95
Section de Pont-Ste-Maxence. — Séance du 25 avril.	95
Section de Chantilly. — Séance du 28 avril	95
Résumé des publications	96
Notes et mémoires. — Leçons d'apiculture.	99
Culture de la Claytone (de Cuba), par M. Liaisin-Bienfait. . .	100

Ordre du jour de la séance du 3 Juin 1870.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.

A 2 h., réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

Les leçons de M. Du Breuil, professeur d'arboriculture, commenceront le 1^{er} juin, à 9 heures du matin, et seront continuées tous les jours, à la même heure, jusqu'au 16 inclusivement. La réunion aura lieu dans le local ordinaire des séances de la Société.

Leçons d'Horticulture.

JUIN 1870

- Jeudi 2 :* Leçon à Sully-le-Long à 9 heures du matin. — Séance à VER à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Dimanche 5 :* Leçon à Senlis à 10 heures du matin, au jardin de la Société. — Séance à Senlis à 2 heures de l'après-midi.
- Lundi 6 :* Leçon à La Chapelle-en-Serval à 9 heures du matin. — Séance à Plailly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Mercredi 8 :* Leçon à Boran à 10 heures du matin. — Séance à Chambly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 9 :* Leçon à Nogent-les-Vierges à 9 heures du matin. — Séance à Précy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Dimanche 12 :* DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION A PONT-SAINTE-MAXENCE A 2 H. DE L'APRÈS-MIDI, ET BANQUET A 6 H.
- Lundi 13 :* Séance à Baron à 8 heures du matin. — Leçon après la séance. — Séance à Nanteuil à 2 h. du soir. — Leçon après la séance.
- Mardi 14 :* Leçon à Betz à 9 heures du matin. — Séance à Thury à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 16 :* Leçon à Raray à 9 heures du matin. — Séance à Béthisy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Dimanche 19 :* Leçon à Trumilly à 9 heures du matin. — Séance à Crépy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Lundi 20 :* Leçon à Fresnoy-la-Rivière à 9 heures du matin. — Séance à Morienvall à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 23 :* Leçon à Gouvieux à 9 heures du matin. — Séance à Chantilly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.
- Dimanche 26 :* Leçon à Saint-Pierre, chez M. Guillemot, à 9 heures du matin. — Séance à Pont à 2 heures de l'après-midi. — Après la séance leçon chez M. Palmer.
- Mardi 28 :* Réunion à Senlis à 2 heures de l'après-midi du Conseil d'administration.